Province de Québec
Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud

Séance régulière tenue le 7 avril 2021, au 220 rue Principale est à Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, lieu habituel des séances du conseil municipal. Cette séance est tenue à huis clos.

Sont présents : messieurs Denis Laprise, Normand Breton, Jean-Claude Giroux, Jean-Marie Therrien, Steeve Raby et Émilien Morency, sous la présidence de monsieur Gilles Giroux maire.

Est également présent : monsieur Jacquelin Fraser, directeur général et secrétaire-trésorier.

1. Ouverture de la séance
Monsieur le maire souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2021-04-01 Lecture et approbation de l'ordre du jour
Il est proposé par monsieur Jean-Marie Therrien et appuyé monsieur Denis Laprise et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.
À l'unanimité.

Ordre du jour

1. *Ouverture de la séance*
2. *Lecture et adoption de l'ordre du jour*
3. *Lecture et adoption du procès-verbal de la séance régulière du 3 mars2021*
4. *Approbation des comptes mars 2021*
5. *Correspondance*
   - *CISSS*
   - *MAMH*
   - *François Winter*
6. *Administratif*
   a. *Fonctionnement de la municipalité en fonction des décrets de la COVID*
      - *Les réunions du conseil municipal*
      - *Mode de fonctionnement du bureau municipal*
   b. *Refinancement*
   c. *Demande de soumission revêtement de la route de la station*
   d. *Sécurité civile*
7. *Suivi des travaux publics (voirie)*
   a) *Date du bac à déchet*
   b) *Soumission pour le balai mécanique*
   c) *Personne pour balayer le trottoir*
   d) *Soumissions pour le gravelage (MG20 qualité 2)*
8. *Incendie*
9. *Eau potable*
10. *Eaux usées*
11. *Loisirs*
    a) *Terrain de jeux*
12. *Résolutions diverses*
    a) *Acquisition d'équipement technologique*
    b) *Demande de commandite École secondaire Saint-Paul*
    c) *Moisson Beauce*
13. *Varia*
    a) *Visite des comptables*
    b) *Formation opérateur eau potable et eaux usées*

c) Possible fin d'entente inter municipale pour le poste de direction

14. Période de questions

15. Levée de l'assemblée

2021-04-02 Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 3 mars 2021

Compte tenu des erreurs d'interprétation dans la gestion des comptes de taxes en retard, il est entendu d'apporter des correctifs au procès-verbal pour son adoption au mois de mai.

2021-04-03 Approbation des comptes d'avril 2021

Il est proposé par monsieur Jean-Claude Giroux, appuyé par monsieur Steeve Raby et résolu d'approuver les comptes qui totalisent un montant de 64 655,28$ et qui incluent les salaires.

Je, Jacquelin Fraser, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour le sdépenses autorisées à la résolution 2021-04-03.

Jacquelin Fraser

5. Correspondance

1) CISSS

Le CISS a fait parvenir à la Municipalité un communiqué important sur la troisième vague et variants indiquant le rehaussement des mesures sanitaires.

2) MAMH

Madame la ministre Andrée Laforest a fait parvenir auc directeurs généraux et membres du personnel de chaque municipalité une lettre qui salue leur travail pour que la population puisse continuer d'avoir accès à ses services en toute sécurité.

3) François Winter

Suite à l'incendie qui a fait rage sur sa propriété en mars dernier, monsieur Winter a tenu à remercier les pompiers dont le travail a permis la sauvegarde de sa maison. Monsieur Winter a également tenu à remercier le conseil municipal qui, par son implication financière à la Croix rouge, a permis une aide rapide lors du sinistre.

6. Administratif

a. Fonctionnement de la municipalité en fonction des décrets de la COVID

Il est convenu qu'en raison des nouvelles mesures de la santé publique, les réunions du conseil municipal continueront de se tenir à huis clos. Le bureau municipal reste ouvert à la population le mercredi, mais les personnes seront accueillis sur rendez-vous seulement.

2021-04-04 Refinancement

ATTENDU QUE la Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 14 avril 2021, au montant de 123 800 $;

ATTENDU QU'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu deux soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

23 900 $	0,60000 %	2022
24 300 $	0,75000 %	2023
24 800 $	1,05000 %	2024
25 100 $	1,40000 %	2025
25 700 $	1,75000 %	2026

Prix : 98,05100 Coût réel : 1,97965 %

2 - CAISSE DESJARDINS DE LA MRC DE MONTMAGNY

23 900 $	1,99000 %	2022
24 300 $	1,99000 %	2023
24 800 $	1,99000 %	2024
25 100 $	1,99000 %	2025
25 700 $	1,99000 %	2026

Prix : 100,00000 Coût réel : 1,99000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

Il est proposé par monsieur Jean-Claude Giroux, appuyé par monsieur Émilien Morency et résolu unanimement.

QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;

QUE la Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 14 avril 2021 au montant de 123 800 $ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 99-160. Ces billets sont émis au prix de 98,05100 pour chaque 100,00 $, valeur nominale de billets, échéant en série **cinq (5) ans**;

QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

C - Demande de soumission revêtement de la route de la station

La demande de soumission pour le revêtement de la route de la Station se fera sur le service SEAO du gouvernement du Québec. Il reste des informations à colliger pour le devis.

D -Sécurité civile

On présente la liste de mobilisation municipale, on demande d'y valider l'information et de la mettre à jour.

7. Suivi des travaux publics (voirie)

a. *Date du bac à déchet*

Le service débute le 1er mai 2021 et se termine au mois d'octobre 2021.

Le directeur général est mandaté de communiquer avec la MRC de Bellechasse pour donner les dates de début et de fin du service du bac à déchet dans la cours arrière du bureau municipal.

b. *Soumission pour le balai mécanique*
Dans le but d'avoir plus d'un soumissionnaire la Municipalité sollicitera des citoyens de Sainte-Euphémie de Saint-Paul ainsi que les frères Vallée.

c. *Personne pour balayer le trottoir*
Puisque que nous avons reçu une nouvelle bordée de neige, tout le travail de balayage qui avait été fait est à recommencer. La Municipalité recontactera monsieur Daniel Bernachez et d'autres citoyens de notre localité pour savoir qui est intéressé de balayer le trottoir.

d. *Soumissions pour le gravelage (MG20 qualité 2)*
La Municipalité contactera des entrepreneurs du secteur pour soumissionner le gravier MG20 de qualité 2.

8. Incendie
La municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud est fière que son directeur du service incendie soit membre du comité d'embauche du directeur de la régie des 7 municipalités du centre et du sud de la MRC de Montnagny.

9. Eau potable

10. Eaux usées

11. Loisirs
a. *Terrain de jeux*
Jusqu'à date la municipalité a reçu une seule candidature pour le poste d'animateur du terrain de jeux.

12. Résolutions diverses

2021-04-05 ACQUISITION D'ÉQUIPEMENT TECHNOLOGIQUE
ATTENDU QUE *le projet découle de rencontres où les ainés ont exprimé leur accord et le besoin de posséder un tel équipement ;*

ATTENDU QU'UNE *demande a été faite dans le cadre du programme Nouveaux horizons;*

ATTENDU QUE *la demande a été acceptée ;*

ATTENDU QUE *l'achat est entièrement couvert par le programme ;*

ATTENDU QUE *l'achat se fera par la MRC Montmagny au nom du groupe de Municipalités qui en ont fait la demande ;*

Il est proposé par monsieur Émilien Morency, appuyé par monsieur Jean-Claude Giroux et résolu d'acheter le nouvel équipement électronique présenté par le directeur général.
À l'unanimité.

2021-04-06 DEMANDE DE COMMANDITE ÉCOLE SECONDAIRE SAINT-PAUL
Il est proposé par monsieur Denis Laprise, appuyé par monsieur Steeve Raby et résolu d'offrir une commandite équivalant au même montant que celle que la Municipalité a donné l'année dernière.
À l'unanimité.

c) *Moisson Beauce*
COMPTE TENU *d'un très grand nombre de demande de commandite ;*

COMPTE TENU *la politique d'achat local ;*
Le conseil municipal a statué de ne pas contribué à la demande de commandite faite par Moisson Beauce.

13. Varia

14.

a. *Visite des comptables*
Les comptables de chez Raymond Chabot Grant Thornton sont dans le bureau de la Municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud les 13, 14 et 15 avril 2021.

b. *Formation opérateur eau potable et eaux usées*
La Municipalité a reçu une demande d'une personne qui est intéressée à suivre une formation en eau potable et eaux usées. Pour être admise à la formation le futur étudiant doit présenter une lettre d'intention d'une municipalité qui lui garantie 300 heures de travail. La Municipalité, en temps opportun, fera paraître une offre d'emploi publique.

c. *Possible fin d'entente inter municipale pour le poste de direction*
Il y a des discussions actuellement sur la possible fin de l'entente entre Saint-Paul-de-Montminy et Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud. La municipalité de Saint-Paul en a manifesté le désir. Le directeur général et secrétaire trésorier a expliqué au conseil municipal qu'il fera un meilleur travail et la Municipalité sera mieux desservie en ayant une personne à plein temps.

15. Période de questions

16. Levée de l'assemblée
Tous les points ayant été écoulés, il est proposé par Steeve Raby, appuyé par monsieur Normand Breton et résolu, de cesser la réunion.
À l'unanimité.

Gilles Giroux, maire
**Je, Gilles Giroux, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.*

Jacquelin Fraser, directeur général et secrétaire trésorier